

Adjectif (classe de mots) et groupe adjectival (GAdj)

Certains mots sont facilement identifiés comme appartenant à la classe de l'adjectif, par exemple *beau / belle, gentil / gentille, bleu / bleue, maladroit / maladroite*, etc.

Les **belles** fleurs exotiques qu'elle a reçues en cadeau étaient **bleues** et sentaient bon.

D'autres mots, soit parce qu'ils appartiennent à plus d'une classe de mots (ex : *bon*), soit parce qu'ils sont employés moins fréquemment (ex. : *exotique*), soit à cause de la place qu'ils occupent dans une phrase, peuvent faire douter quant à la classe à laquelle ils appartiennent. Dans ces cas, on peut vérifier si le mot peut être remplacé par un adjectif « facilement identifiable » comme *beau / belle, bleu / bleue*.

Les belles fleurs **exotiques** qu'elle a reçues en cadeau étaient bleues et sentaient *bon*.

- > Dans la phrase ci-dessus, le mot *exotiques* est un adjectif : il peut être remplacé par un autre adjectif (ex. : *bleues*). Cependant, le mot *bon* n'est pas un adjectif : il ne peut pas être remplacé par un autre adjectif (ici, le mot *bon* est un adverbe : il est invariable).

On ne peut pas dresser une liste des adjectifs, car ils sont en nombre illimité.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'ADJECTIF

Du point de vue du sens, l'adjectif permet de caractériser un nom ou un pronom en le qualifiant (ex. : *un événement heureux, malheureux*) ou en le classifiant (ex. : *un événement national, international, public*). On distingue généralement les **adjectifs qualifiants** et les **adjectifs classifiants** en ajoutant l'adverbe *très* devant l'adjectif : seul l'adjectif qualifiant peut être modifié par cet adverbe (ex. : *un événement très heureux*, mais *un événement très-national*).

L'adjectif est un mot qui varie en genre et en nombre selon le nom ou le pronom avec lequel il est en relation (ex. : *un événement public ; une opinion publique*) ; c'est un *receveur d'accord* (voir l'article *Accord de l'adjectif*).

L'adjectif est parfois issu d'un verbe, on peut alors l'appeler participe adjectif (ex. : *un événement surprenant, une foule surprise*, issus du verbe *surprendre*).

L'adjectif qualifiant est susceptible d'être accompagné de mots qui dépendent de lui.

Elle a reçu de *fort jolies* fleurs.

- > L'adjectif *jolies* est accompagné du mot *fort*. Dans cette phrase, *fort* est un adverbe (mot invariable) qui dépend de l'adjectif. Contrairement à l'adjectif, l'adverbe peut être supprimé dans le GAdj (*Elle a reçu de jolies fleurs.*) et il ne pourrait pas être employé seul avec le nom (*Elle a reçu de fort(es) fleurs.*)

GROUPE ADJECTIVAL (GAdj)

L'adjectif et, s'il y a lieu, le mot ou les mots qui dépendent de lui forment ce qu'on appelle un groupe adjectival (GAdj). L'adjectif est le noyau de ce groupe.

Elle était [très **fière** de ses fleurs] ; ce sont de [si **belles**] orchidées [**bleues**].

Les constructions du GAdj

Dans le GAdj, en plus de l'adjectif, on peut trouver :

- un adverbe ayant la fonction de **modificateur de l'adjectif** : il se place devant l'adjectif ;

Elle est [**très fière**] ; ses fleurs sont [**si belles**].

- un groupe prépositionnel (GPrép) ou une subordonnée complétive ayant la fonction de **complément de l'adjectif** ; ils se placent après l'adjectif.

Elle est [*fière de ses fleurs*].

Elle est [*fière qu'on lui ait offert des fleurs*].

Remarque. – Quand le GAdj est placé après un verbe attributif comme *être*, le complément de l'adjectif peut être remplacé par le pronom *en* (parfois par *y*) placé devant le verbe.

Elle **en** est *fière*.

Attention ! Il n'y a que les **adjectifs qualifiants** qui peuvent être accompagnés d'un modificateur ou d'un complément.

Les fonctions du GAdj

Voici les principales fonctions du GAdj :

- complément du nom ;

Elle a trouvé un vase pour ses [**très jolies**] fleurs [**exotiques**].

Ma sœur, [**étonnée**], a versé quelques larmes de joie.

> Dans la seconde phrase, le complément du nom est détaché à l'aide de virgules : il pourrait aussi être employé en début de phrase.

- complément du pronom ;

[**Étonnée**], elle a versé quelques larmes de joie.

> Le complément du pronom est généralement détaché à l'aide de la virgule : il est souvent placé en début de phrase, notamment quand le pronom dont il est le complément est un pronom personnel ayant la fonction de sujet (comme *elle*).

suite →

- attribut du sujet ;

Ses orchidées étaient [**bleues**].

- attribut du complément direct du verbe.

Elle trouve ses fleurs [**magnifiques**].